



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion en petites et moyennes associations à caractère social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion en petites et moyennes associations à caractère social. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02038364

**HAL Id: hceres-02038364**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038364>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion en petites et moyennes  
associations à caractère social

de l'Université Lille 2 - Droit et  
Santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion en petites et moyennes associations à caractère social

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150007688

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté d'Ingénierie et de Management de la Santé – ILIS - Université de LILLE 2
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion en petites et moyennes associations à caractère social* prépare les étudiants à devenir des gestionnaires de petites et moyennes associations à caractère social.

Dans cette formation, l'étudiant acquiert les connaissances, les compétences et les savoir-faire en correspondance avec la demande des employeurs du secteur social et de l'économie sociale.

La formation est à la fois généraliste, dans la mesure où l'étudiant acquiert des compétences dans de nombreux domaines (comptabilité, finance, budget, droit, marketing, pilotage...) tout en étant focalisée sur un secteur d'activité très spécifique.

La formation initialement dispensée au Service de Formation Continue de Lille 2 (SFP) a été transférée à l'institut Lillois d'ingénierie de la santé de l'université de Lille 2 (ILIS) lors de l'année universitaire 2009/2010. Ce transfert s'est accompagné d'une modification de l'orientation du diplôme sur la gestion des structures du secteur social et de l'économie sociale. La date initiale d'ouverture effective de cette spécialité est en septembre 2007. Suite au transfert du diplôme sur la faculté ILIS en 2009/2010, la formation a été interrompue pendant l'année de son transfert et a repris l'année universitaire 2011/2012.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le poids économique des associations à caractère social est croissant en France. De ce point de vue, il faut souligner que la formation vise un secteur d'activité en expansion, avec des caractéristiques fortes (notamment réglementaires).

La formation correspond bien à un niveau et un programme de LP. Les matières et la composition des unités d'enseignements (UE) est en adéquation avec les objectifs de la formation. (UE *Systèmes comptables et budgétaires* pour maîtriser les normes comptables et préparer les travaux d'arrêté des comptes, réaliser le budget... UE *Droit des associations* pour identifier la responsabilité civile et pénale des dirigeants, analyser la situation fiscale de l'association et maîtriser la gestion des ressources humaines, UE *Gestion et analyse financière* pour savoir mettre en œuvre les méthodes de calcul des coûts et maîtriser l'exécution budgétaire et son contrôle ainsi que l'élaboration d'un diagnostic financier de l'association et mettre en œuvre les mesures correctrices, UE *Marketing et management associatif* pour identifier l'environnement concurrentiel de l'association et mettre en œuvre les actions marketing ainsi qu'une UE dédiée à l'expérience professionnelle).

On appréciera particulièrement le large panorama des matières qui correspondent à autant de fonctions qu'un dirigeant de ce type de structure est amené à exercer au quotidien. La formation met également en avant les particularités de ce secteur d'activité (en particulier du côté juridique et comptable où un volume horaire appréciable est alloué à la maîtrise des statuts des associations).

Il est à noter que la formation « redémarre » après un an d'arrêt. Cette situation peut expliquer l'effectif faible (9 en 2011/2012, 12 en 2012/2013). Néanmoins, à la lecture du dossier, l'adéquation entre l'offre et la demande dans ce secteur d'activité ne semble pas mener à un équilibre permettant de faire vivre durablement cette formation. Il faut ajouter à cela qu'un grand nombre d'étudiants (45 %) souhaitent poursuivre en master, et que le taux de réussite de 50 % reste faible (en partie lié à des abandons).

Le pilotage de la formation est assuré en majeure partie par une seule personne. Le responsable effectue un nombre important d'heures au sein de cette formation (105 heures). Il est toujours remarquable qu'un enseignant s'implique dans une formation, en particulier celle qu'il pilote, mais cela pose inévitablement la question de la fragilité que cela représente en cas de désistement de la personne pour une raison ou une autre.

Un grand volume horaire est confié à des intervenants qui ne proviennent pas de l'établissement (267 heures sur 402, et 105 heures pour le responsable de la formation). Ces intervenants sont sans aucun doute de bonne qualité, mais il est regrettable qu'un amalgame soit fait entre des intervenants qui sont des enseignants à part entière et des intervenants dont l'activité principale est d'exercer un autre métier qu'enseignant.

- Points forts :

- Une formation dans un domaine avec de nombreuses particularités et des contraintes importantes, ce qui répond au besoin de spécificité d'une licence professionnelle.
- Une formation dans un secteur d'activité sans doute en croissance.

- Points faibles :

- Le corps professoral local est globalement peu impliqué dans la formation.
- Des effectifs, un taux de poursuite d'étude et un taux de réussite qui soulèvent des interrogations.

- Recommandations pour l'établissement :

A la lumière des effectifs et des débouchés possibles pour une formation de ce type, il conviendrait de repositionner la formation par rapport au public (au niveau des étudiants) et de l'offre d'emploi au niveau Bac+3/LP. Les besoins exprimés par les organisations susceptibles d'employer ces étudiants sont-ils récurrents et peuvent-ils assurer des débouchés continus pour les étudiants qui suivent cette formation ?



# Observations de l'établissement



**Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES**

**LICENCE PROFESSIONNELLE**

**Gestion en petites et moyennes associations à caractère social**

**Appréciation globale :**

**Le pilotage par une seule personne :**

Jusqu'à ce jour la Faculté bénéficie de deux Maîtres de Conférences pour le secteur médicosocial, Madame Sylvie CROMER (section 19) et Jean-François BAUDRY (section 05).

Avec une sous dotation en emplois (-484 postes) pour 2013 l'Université de Lille 2 figure au premier rang des Universités Françaises sous dotées.

Cette situation impacte bien évidemment notre Faculté ILIS qui a cependant décidé de recruter sur la « vague 2012/2013 » un Maître de Conférences (section 06) sur le champ du médicosocial.

Ce recrutement est paru au journal officiel et la Faculté gère actuellement la réception des candidatures.

Attentive au développement de la filière médicosociale l'Université a décidé de recruter un quatrième poste de Maître de Conférences sur la « vague de recrutement 2013/2014 ».

La fragilité de l'implication d'une seule personne pour cette Licence professionnelle, évoquée dans l'appréciation globale serait ainsi circonscrite.

**Devenir des étudiants - La poursuite en Master :**

Nous ne disposons pas des résultats 2013 sur l'enquête du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) lorsque nous avons rédigé le « Plan du Dossier d'Evaluation d'une Spécialité de Licence Professionnelle » en février 2013. Nous avons en réalité recueilli les souhaits des étudiants inscrits pour estimer leur devenir et ces souhaits sont très éloignés du devenir réel des étudiants (voir infra).

La promotion 2013/2014 comporte 12 étudiants mais nous ne sommes qu'à la troisième promotion, le diplôme étant encore jeune. En revanche, le poids des étudiants en Formation Continue est bien plus important que pour la promotion 2012/2013 puisqu'il est de 30%.

S'agissant du taux de réussite de la promotion 2012/2013, il est de 60%.

Pour la promotion 2013/2014 les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2013/2014 sont de avec plus de 90% de réussite. S'agissant de la reprise d'études en Master nous avons pu constater qu'aucun étudiant de cette Licence professionnelle ne s'est effectivement inscrit sur un Master, au moins ceux de la Faculté ILIS.

Aujourd'hui notre information est plus précise.

87,5% des étudiants ayant répondu à l'enquête signalent être en emploi alors que 8,3% seulement déclarent être en études.

La recherche d'emploi est assez courte dans le temps avec 2 mois de durée moyenne.

Le rapport signale également que le taux d'insertion du domaine « Management des organisations » est de 96% avec un salaire médian de 1.668 €.

**Un grand volume horaire confié à des intervenants extérieurs :**

La particularité de cette formation est de cibler les associations du secteur social et de l'économie sociale.

Or, selon le secteur d'appartenance de ces associations elles peuvent être soumises à des obligations comptables et budgétaires très variées selon qu'elles relèvent du plan comptable des associations et des fondations (PCAF), de la comptabilité publique M 21 ou M 22.

Le Comité Pédagogique a donc jugé nécessaire que les enseignements soient articulés le plus possible en deux temps.

D'abord un enseignement magistral et de questionnements permettant de donner aux étudiants les

fondements de la gestion des associations. Après une mise à niveau comptable destinée à actualiser leurs connaissances, les spécificités comptables des associations sont abordées pour que les « distorsions » entre systèmes de gestion soient bien assimilées. Cette démarche ne concerne pas que la comptabilité mais aussi la gestion budgétaire, l'analyse financière, la gestion du personnel, le contrôle de gestion, le management de projet, le marketing, ...

Ensuite, un enseignement sur des études de cas proposées par des professionnels ayant une compétence en gestion et management des associations.

Le choix des intervenants est rigoureux et cible des professionnels qui ont par ailleurs une activité d'enseignement connue.

Monsieur Yves CAMPION, ancien Directeur Général de l'Union Départementale des Associations puis Directeur Général de l'UDAPEI (Papillons Blancs) est un enseignant qui possède une longue pratique tant au sein de l'IRTS de Lille qu'auprès de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique).

Monsieur Karim LOUZANI, Directeur territorial de Lille Métropole à l'AFEJI, spécialisé en gestion du personnel intervient également à l'EESTS (Ecole Européenne Supérieure en Travail Social),

Monsieur LEGUERN, directeur commercial d'une entreprise informatique (informatique de gestion des associations) enseigne également dans d'autres diplômes à ILIS,

Monsieur Charley REMY, spécialisé en gestion de projet au sein d'associations est également enseignant à l'IRTS de Lille.

Nous disposons pour cette Licence professionnelle d'une articulation efficace, didactique entre enseignants de l'établissement et enseignants professionnels dont les étudiants apprécient particulièrement l'acuité des études de cas sur lesquelles ils travaillent.

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président  
de l'Université Lille 2 Droit et Santé**



**Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE**